PROGRAMME DE FORMATION

ÉVACUATION : GUIDE-FILE ET SERRE-FILE

Formation conforme aux articles R4227-37 à R4227-39 du Code du travail.

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis n'est exigé.
- Bien connaître les locaux de l'établissement est un atout.
- Savoir communiquer en français afin de comprendre les consignes et la signalétique de sécurité.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Être capable de reconnaître le signal d'alarme et d'organiser l'évacuation rapide et complète de son secteur, en tant que guide-file ou serre-file, jusqu'au point de rassemblement, en appliquant les consignes de sécurité incendie de l'établissement.

DURÉE : 2 heures, exercice d'évacuation compris.

PUBLIC CONCERNÉ : Personnel désigné comme chargé d'évacuation (guide-file, serre-file) et, plus largement, tout salarié amené à participer à l'organisation de l'évacuation (entreprises, collectivités, établissements recevant du public).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année. Le délai moyen pour débuter la formation est de 30 jours ouvrés après le premier contact (hors délai de rétractation). Contactez-nous pour plus d'informations.

TARIF : 123 € net de TVA par participant (TVA non applicable, art. 261-4-4° a du CGI). Tarif réduit de 20 % pour une session organisée dans vos locaux.

LIEU : Formation réalisée en présentiel, dans vos locaux ou dans nos locaux à Sainte-Livrade-sur-Lot (47).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Moyens pédagogiques : alternance d'apports théoriques actifs, d'études de cas à partir des plans d'évacuation et de mises en situation sur site.
- Moyens techniques : vidéoprojecteur, support de formation, plans et consignes de l'établissement, brassards ou gilets de repérage, livret stagiaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances en début de formation (QCM).
- Évaluation lors de l'exercice d'évacuation et questionnaire final de validation des acquis.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

- Feuille d'émargement et attestation de présence. Une attestation de fin de formation précisant les objectifs, la nature et la durée est remise aux participants. Supports de

ADELSTAR
- 232 rue de la Tuilerie 47340 Hautefage la tour
984 173 104 R.C.S. Agen - Code APE 8559A
Capital social 1000€ - Siret : 98417310400014
Tél : 06.30.88.39.54 - contact@adelstar.fr

cours transmis par des moyens probants (WeTransfer, OneDrive, etc.).

ACCESSIBILITÉ

Pour toute demande spécifique liée au handicap, contactez-nous à l'adresse contact@adelstar.fr pour étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Partie théorique en présentiel (1 heure)

1. Cadre réglementaire : consigne de sécurité incendie, désignation du personnel chargé de l'évacuation, exercices au moins tous les six mois (Code du travail)
2. L'incendie et ses dangers : propagation, fumées, panique, comportements à risque
3. Le signal d'alarme : reconnaissance, déclenchement, conduite à tenir dès l'alarme
4. L'organisation de l'évacuation : rôles du responsable d'évacuation, du guide-file et du serre-file
5. Les cheminements, issues et dégagements, le plan d'évacuation, le point de rassemblement
6. L'évacuation des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, les espaces d'attente sécurisés
7. Les interdits : utilisation des ascenseurs, retour en arrière, récupération d'effets personnels
8. Le comptage, le compte rendu au responsable et l'accueil des secours

Partie pratique en présentiel (1 heure)

1. Repérage sur site des itinéraires d'évacuation, des issues de secours et du point de rassemblement
2. Répartition des rôles de guide-file et de serre-file par secteur
3. Vérification des locaux par le serre-file : fermeture des portes, contrôle des zones isolées
4. Exercice d'évacuation grandeur nature ou simulé selon le contexte de l'établissement
5. Débriefing de l'exercice : temps d'évacuation, points forts et axes d'amélioration

Nota :

-La formation est idéalement réalisée dans vos locaux afin de travailler sur vos propres plans et cheminements.

-Il est recommandé de désigner au moins un guide-file et un serre-file par secteur ou par niveau.

-L'exercice d'évacuation peut être organisé en lien avec votre exercice semestriel obligatoire.

Nombre recommandé de stagiaires : 12 stagiaires maximum par session.

Indicateurs de satisfaction : formation nouvellement proposée, les indicateurs (satisfaction, atteinte des objectifs, assiduité) seront publiés à l'issue des premières sessions.

ADELSTAR
- 232 rue de la Tuilerie 47340 Hautefage la tour
984 173 104 R.C.S. Agen - Code APE 8559A
Capital social 1000€ - Siret : 98417310400014
Tél : 06.30.88.39.54 - contact@adelstar.fr